



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 1^{er} juin 2018

Publication des données sur le parc locatif social à La Réunion au 1er janvier 2017

La direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion publie les données sur le parc locatif social à La Réunion au 1er janvier 2017. À cette date, le parc locatif des bailleurs sociaux est composé de 70 400 logements. La croissance du parc locatif social réunionnais reste soutenue, avec une évolution de + 4 % contre 1,5 % en métropole. 2858 nouveaux logements ont été mis en service durant l'année 2016.

L'Ouest du département a bénéficié d'un tiers des nouvelles livraisons et atteint 21% de logements sociaux dans le parc de résidences principales. L'offre locative en 2016 est davantage orientée vers les plus grands logements (T4 et T5). Le taux de vacance est le plus bas de France (1,65 %). Plus de la moitié des logements sociaux de la Réunion sont implantés dans les quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

Début 2017, le loyer moyen d'un logement social s'élève à 5,87 euros par m² de surface habitable.

La publication « Une croissance soutenue du parc locatif social en 2016 » de la collection Chiffres et statistiques est disponible sur le site internet de la DEAL Réunion : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/repertoire-du-parc-locatif-des-bailleurs-sociaux-r147.html>

Contact : DEAL - Alain BESNARD, adjoint du service connaissance, évaluation, transition écologique - 0262 40 26 71

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

